**S O C I E T E D E D E V E L O P P E M E N T** Une image contenant Arts créatifs, étoile, origami

Description générée automatiquement

**DU SUD-OUEST LAUSANNE**

**Mobilisation contre la fermeture du Bureau de vote de Cour à compter du 1er janvier 2024**

Du communiqué de presse de la Municipalité d’alors du 31 août 2012, l’on ressort, qu’après avoir pris la décision de fermer huit bureaux de vote en raison du fait qu’au cours des trois dernières années, la moyenne annuelle de votants lors d’un scrutin oscillait autour de 2,35%, avec même un taux de seulement 1,55% ce qui représentait quarante à cinquante votants par bureau. Elle affirmait cependant :

***« L’hypothèse du maintien des seuls bureaux « centraux » (Gare et Hôtel de Ville) a été évoquée. La Municipalité l’a écartée, souhaitant préserver une offre hors du centre-ville ».***

Par le biais d’une annonce tardive et d’un simple prospectus en période d’élections fédérales, la Municipalité actuelle informait las population de sous-gare, que le bureau de vote sis dans le petit collège de Cour serait fermé à compter du 1er janvier 2024.

A l’instigation de Mme Anouck Saugy, vice-présidente de la SDSO et au demeurant conseillère communale, notre association s’est engagée dans le processus de la pétition : « Non à la fermeture du Bureau de vote de Cour ».

Les effets ne se sont pas fait attendre dès lors qu’au moment de la parution de ce dernier JO 2023, ce ne sont pas moins de 300 signatures qui ont été enregistrées. Et la récolte continue pour permettre de déposer officiellement la pétition début décembre 2023.

A cet acte de soutien s’inscrit la fréquentation du Bureau de vote. 800 enveloppes ont été déposées dans la boîte ad hoc et/ou directement au local de vote. On est donc loin, très loin des chiffres ayant présidé à la fermeture en 2013 de huit Bureau de vote.

La SDSO considère également qu’un Bureau de vote, tel que celui de Cour, est une des composantes de la vie sociale d’un quartier permettant d’échanger, entre autres, sur les objets de la votation.

Elle souhaite ardemment que par la présente démarche, la Municipalité renonce à son devoir de mettre ce local de vote à disposition des habitants de sous-gare et non pas de les contraindre à se priver de leurs habitudes en devant se rendre au centre-ville pour exercer leur droit.

Pour le Comité : Anouck Saugy et Jean-Daniel Henchoz

**Adieu 2023 – Bonjour 2024**

A la faveur de cette ultime édition de notre JO pour l’année 2023, le comité de la SDSO souhaite, tant à ses membres qu’à tous les habitants du quartier de

****